
Communiqué

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 23 février 2007

Les résidents de Lacombe bénéficieront d'installations agrandies et d'une sécurité accrue pour les conducteurs

Lacombe (Alberta) – Les résidents de la municipalité et du comté de Lacombe bénéficieront de trois projets d'infrastructure municipaux qui mettront à leur disposition un centre régional écologique, des routes améliorées et des installations de loisir extérieures.

Un investissement « vert » de 2 666 666 \$ dans la municipalité de Lacombe permettra de rénover et d'agrandir le Lacombe Memorial Centre afin qu'il réponde aux besoins de la municipalité et de la région avoisinante en matière d'activités récréatives, sociales, culturelles et commerciales et en matière d'apprentissage. Les rénovations apportées au centre en tripleront la superficie. Elles feront appel à de nouvelles technologies dans les systèmes mécanique et électrique du bâtiment pour en réduire les émissions et la facture énergétique.

Un investissement de 1 406 420 \$ sera consacré à l'amélioration du chemin Aspelund dans le comté de Lacombe. Il permettra d'accroître la sécurité pour les conducteurs et de tenir compte de l'accroissement de la circulation routière, en plus de donner à l'industrie les moyens de livrer ses produits et services toute l'année. Le troisième projet, un investissement de 201 332 \$, servira à la construction d'une nouvelle installation extérieure à fins multiples dans le hameau de Mirror et procurera davantage d'occasions de loisirs aux jeunes.

Par l'entremise du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta verseront chacun une contribution de plus de 2,1 millions de dollars pour la réalisation des trois projets.

M. Blaine Calkins, député fédéral de Wetaskiwin, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et M. Raymond Prins, député provincial de Lacombe-Ponoka, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé conjointement ces investissements aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada agit pour la population de la ville et du comté de Lacombe, a déclaré le député Calkins. L'investissement annoncé aujourd'hui dépasse les 4,27 millions. Il améliorera la qualité de vie des résidents en rendant l'environnement plus propre, en soutenant la croissance et en leur procurant davantage de possibilités de loisirs. »

M. Prins a ajouté que l'amélioration de la qualité de vie des Albertains est l'une des cinq priorités du premier ministre de la province, l'honorable Ed Stelmach. « Ces trois projets contribuent beaucoup à la réalisation de cet objectif et montrent bien que les différents ordres de gouvernement peuvent travailler de concert pour les intérêts des Albertains. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 % des fonds du FIMRCA sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que des projets d'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Donna Kinley
Gestionnaire
Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-3370

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Lacombe

Lacombe Regional Centennial Centre

Investissement conjoint fédéral-provincial : 2 666 666 \$ (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Ce projet vise la création d'un bâtiment écologique qui sera un élément clé de la rénovation et de l'agrandissement du Lacombe Memorial Centre. On aura recours à de nouvelles technologies pour les systèmes mécanique et électrique ainsi que pour la conservation de l'eau. Le projet sera conforme à la norme LEED^{MC} (Leadership in Energy and Environmental Design).

Comté de Lacombe

Resurfaçage du chemin Aspelund

Investissement conjoint fédéral-provincial : 1 406 420 \$

Le projet consiste à ajouter une nouvelle couche d'asphalte sur un tronçon de 16,6 kilomètres entre les autoroutes 2 et 20.

Installations récréatives extérieures à fins multiples

Investissement conjoint fédéral-provincial : 201 332 \$ (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le comté de Lacombe construira de nouvelles installations extérieures à fins multiples sur l'emplacement de la patinoire extérieure existante, dans le hameau de Mirror. Ces nouvelles installations fourniront des activités toute l'année à tous les résidants et en particulier aux jeunes.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta et fait en sorte que tous les Albertains – que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées – profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 % des fonds du FIMRCA sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques ainsi que des projets d'amélioration du réseau routier local et de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 % du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 % restants

sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 \$ a aussi été affecté aux municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement pour le premier volet était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes est prévu pour le printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructures des gouvernements du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.